



Your

gaze

hits

the

side

of my

face

Ici repose le féminisme

par Emilie Giaime

L'article de Sylviane Agacinski, « Le sexe présidentiel », paru dans *Le Monde* du 18 avril 2007, en pleine campagne présidentielle française, est passé totalement inaperçu. On y trouve pourtant, pour justifier le rejet de la candidature de Ségolène Royal, un méli-mélo d'emprunts à la plus pure tradition antiféministe et à un « post-féminisme » libéral qui dénonce le féminisme comme morale bien pensante, stratégie victimaire et arme de domination. Venant d'une femme de gauche, théoricienne de « la différence des sexes », paritariste et féministe, la chose avait de quoi surprendre.

1. Sexisme ordinaire ? Bien au contraire !

Hormis la fameuse gaffe initiale (« Qui va garder les enfants ? »), qui a offert à la future candidate sa meilleure publicité, tant la question apparaissait d'un autre âge, plus personne n'osa s'en prendre à Ségolène en tant que femme, quoi qu'on en dise.¹

En effet, nulle trace de sexisme dans la France de 2007. « La présidentielle n'est pas un concours de beauté » (Jean-Luc Mélenchon), « la politique n'est pas une affaire de mensurations » (Martine Aubry), « Mme Royal change d'avis comme de couleurs de jupes » (Michèle Alliot-Marie), etc. Après tout, en politique, il faut savoir donner des coups et en recevoir, y compris en dessous de la ceinture. Et il suffit de garder le sens de l'humour. Au printemps 2007, le spectacle intitulé « Erection présidentielle », du comique Gérard Dahan (le faux Premier ministre du Québec), promettait sur des affiches placardées dans Paris : « Du jamais vu ! Une femme représente le Parti socialiste lors de l'élection majeure. La classe politique est tout excitée. » - et de prédire la « débandade » à venir². Mais une bonne gauloiserie n'a jamais fait de mal à personne. Et d'ailleurs les temps changent. Le 15 mai 1991, Edith Cresson est nommée Premier ministre ; c'est la première femme (et jusqu'ici la seule) à entrer à Matignon. Le 27 mai, elle fait aussi son entrée au « Bébête Show », sur TF1, sous les traits d'« Amabotte », une panthère hystérique présentée comme la maîtresse de François Mitterrand, dont la marionnette déclare un jour : « Je m'ennuie alors la greluce, je la viole »³. Le 2 avril 1992, Edith Cresson démissionne ; c'est le plus bref passage à Matignon de la V^e République. Selon que vous serez homme ou femme politique, les jugements du sexisme ordinaire vous logeront bien à la même enseigne.

2. *L'exhibitionnisme ou la rançon de la féminité*

Il ne me semble pas qu'une candidate doive attendre un quelconque bénéfice d'un féminisme victimaire. Encore moins si elle fait un atout de sa féminité (je veux dire : du fait qu'elle est une femme). Or s'agissant de Ségolène Royal, il semble bien que cette féminité ait largement joué en sa faveur lors du processus de désignation au sein du parti socialiste. [...] Faire de la féminité un argument de campagne décisif ou mettre toute objection à une candidate sur le compte de la misogynie, n'est-ce pas faire jouer au sexe un rôle exorbitant et illégitime ?⁴

Ne pas tenter de faire oublier son sexe ou de le neutraliser, quand on est une femme politique, ce serait s'exhiber, être provocante, aller au-devant de réactions machistes prévisibles, sinon légitimes. Si en plus, non contente de ne pas s'excuser d'être ce qu'elle est, une femme (qui plus est une belle femme, quoi qu'en dise Sylviane Agacinski) cherche à faire « un atout de sa féminité », alors qu'elle ne vienne pas se plaindre d'être traitée comme une femme : mal. Ce serait, comble de la malhonnêteté, vouloir le beurre et l'argent du beurre. Une femme qui s'affiche doit payer la rançon de la féminité. Il aurait donc mieux valu que la candidate socialiste cache ce sexe que l'on n'aurait pas dû voir pour la première fois présidentiable : qu'elle brigue les plus hautes fonctions républicaines, soit, mais à condition que sa féminité ne saute pas trop aux yeux - qu'elle passe pour un homme comme les autres. Au fond, ce que reproche Sylviane Agacinski à la candidature de Ségolène Royal, c'est d'avoir fait entrer le loup de la relativité dans la bergerie de la République masculine, et semé du trouble dans les normes politiques. Car l'arrivée d'une femme en première ligne de la course à l'élection majeure dissipe l'illusion du pouvoir asexué et de la virilité comme universel neutre. Mais au lieu de constater que la féminité de la candidate socialiste met en évidence, par contraste, la masculinité de ses prédécesseurs et de ses rivaux, Sylviane Agacinski suggère que cette féminité introduit du sexe là où il ne devrait pas y en avoir. Ce faisant, elle réactive le cliché, vieux comme l'ordre du monde, qui désigne les femmes comme « les personnes de sexe » face à une masculinité tenue pour représentante de l'humanité essentielle, dans sa noblesse et sa spiritualité. De plus, s'il semble urgent à Sylviane Agacinski, à quelques semaines du vote, de dénoncer le « rôle exorbitant et illégitime » que Ségolène Royal ferait jouer à son sexe, pourquoi ne trouve-t-elle rien à redire aux stratégies de genre déployées comme une artillerie lourde par Nicolas Sarkozy, candidat de la « virilité mascarade »⁵ ? En effet, en se présentant comme un homme de terrain et un homme d'action (l'intellectualisme pouvant passer pour le stigmate d'une virilité douteuse), « premier flic

de France » vindicatif, hétérosexuel de nature⁶ sachant reconquérir une épouse égarée, puis « tomber » un sex-symbol mondial, l'actuel président s'est évertué à s'assurer un capital symbolique d'« homme qui en a, et qui sait s'en servir »⁷.

Alors soyons honnêtes : pour les hommes, le genre n'a jamais été un obstacle pour être élu président de la République. Dramatisé et stéréotypé à l'excès par Nicolas Sarkozy, il s'est même révélé être un sérieux atout - un « argument de campagne décisif ». Faute d'être exhaustive, la critique de l'instrumentalisation du genre à laquelle se livre Sylviane Agacinski apparaît comme passablement inéquitable. Qui aime bien châtie bien ?

3. *La République masculine et le féminisme victimaire*

Les paritaristes, dont j'ai fait partie, n'ont jamais soutenu que la féminité conférerait une qualification spéciale ni qu'elle était destinée à supplanter une masculinité supposée politiquement disqualifiée. [...] En fait, il ne s'agit nullement de juger les candidats potentiels en fonction de leur sexe [...] mais d'empêcher que les femmes soient discriminées par les partis politiques. [...] les Français ne demandent qu'à être convaincus que [Ségolène Royal] est la meilleure, et non pas à la voir devenir le symbole d'une revanche sexiste.⁸

La féminité ne saurait donc être un atout politique, en tout cas pas un atout suffisamment sérieux pour accéder au pouvoir suprême. L'un des effets de la parité est d'avoir largement féminisé les conseils municipaux et régionaux, mais très faiblement les postes de l'exécutif. De fait, plus on se rapproche des hautes sphères du pouvoir, moins semblent rentables les qualités tenues pour typiquement féminines, telles que l'humilité, le pragmatisme, les capacités d'écoute ou encore la proximité avec « les vraies gens », autant de croyances qui ont servi à justifier la réforme dans un contexte de « crise de la représentation ». Pour gagner une présidentielle, la féminité telle qu'on l'imagine passerait donc difficilement pour un avantage - et c'est tant mieux, affirme « Le sexe présidentiel ». Car la parité, rappelle Sylviane Agacinski, n'a jamais visé à lui conférer une qualification spéciale, mais à empêcher une discrimination. En définitive, la loi du 6 juin 2000 devait servir à faire abstraction du genre afin de désigner, en toute impartialité, « le meilleur » candidat. Or, après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, le Conseil constitutionnel avait pu censurer la 47^{ème} des 110 propositions de son programme, qui réservait 30% des places aux femmes sur les listes électorales, en faisant valoir que seule la distinction « des vertus et des talents » devait permettre d'accéder aux « dignités, places et emplois publics », selon l'article 3 de la Constitution et l'article 6 de la

*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*⁹. Il est donc étrange, de la part d'une paritariste convaincue, de se réclamer de cette imperturbable objectivité qui avait précisément permis d'annuler la première tentative de rééquilibrage et qui, huit ans après la loi sur la parité, est apparue comme le fond de commerce de la République masculine. Car si seuls comptent les vertus et les talents (à l'exclusion bien sûr de l'effet des intérêts partisans, des mécanismes oligarchiques, de la conformité aux règles du « milieu » et de la perpétuation des hiérarchies), comment expliquer que le pouvoir soit si longtemps resté la chasse gardée d'hommes mûrs, blancs, issus de classes moyennes et supérieures, souvent bien insérés dans les partis politiques ? Le « plafond de verre » qui empêche d'atteindre les postes les plus élevés serait donc pur mirage, et il faudrait se rendre à l'évidence : les femmes (et avec elles les autres minorités) doivent cruellement manquer de talents et de vertus... On peut aussi penser qu'aussi longtemps que la considération du genre n'interviendra que comme garde-fou, et la féminité comme constat d'une discrimination, être une femme resta une tare en politique. Dans ces conditions, il sera toujours possible de taxer le féminisme de « victimaire » — ou de revancharde.

4. La guerre des sexes : machistes vs féministes

Le clivage droite-gauche battant de l'aile, l'alternance démocratique se réfugierait-elle dans une alternance sexuelle, comme si les deux sexes devaient se disputer le pouvoir suprême ? Bien plus, comme beaucoup le donnent à penser, l'enjeu de l'élection présidentielle serait-il de décider qui va l'emporter, des « machistes » ou des « féministes » ? Pour ma part, je ne me reconnais pas dans un féminisme qui se pense comme un machisme à l'envers.¹⁰

Que les femmes aspirent à faire « alterner » la pratique du pouvoir - n'est-ce pas tout simplement y prendre part ? -, en voilà une prétention révoltante ! La présidentielle n'aura été qu'une diversion de courte durée et, fort heureusement, la vie politique française est loin de se plier à l'« alternance sexuelle ». Car là où la parité ne s'applique pas ou n'est qu'incitative, la féminisation des postes reste très mesurée (autour de 18% à l'Assemblée nationale et au Parlement en 2007). Plus dangereuse, en revanche, serait la tentation des femmes de « disputer » aux hommes le pouvoir suprême. Ce refus de la rivalité entre les sexes au profit d'une complémentarité pacifique est un argument récurrent de l'antiféminisme « classique »... qu'il est surprenant de retrouver sous la plume de Sylviane Agacinski. Les premières revendications des mouvements féministes suscitaient déjà de pareilles angoisses : la contestation du monopole masculin en matière politique (comme artistique, scientifique, économique, etc.) allait

détruire la belle harmonie entre les sexes, condition de l'amour hétérosexuel - d'où le soupçon de lesbianisme qui a toujours pesé sur le féminisme. Et en 1902, le théoricien de l'antiféminisme Charles Turgeon menaçait : « Soit ! Puisque ces dames ne veulent plus de nos égards et de notre respect, elles auront la concurrence et la guerre. [...] Les mâles prendront brutalement leur revanche. À quand le masculinisme ? »¹¹. Cent cinq ans après cet appel au masculinisme comme sanction des revendications féministes, Sylviane Agacinski renvoie « machistes » et « féministes » dos à dos, comme deux courants concurrents sans distinction axiologique, devant faire l'objet d'une même vigilance, d'une même réprobation. En tournant en dérision les aspirations à une répartition équitable de la représentation politique, et en condamnant la rivalité que ce partage entraîne nécessairement, elle conteste le fondement même de l'égalité. Le féminisme d'émancipation se trouve réduit à une idéologie belliqueuse, celle d'un « machisme à l'envers ». Si le féminisme est condamné à être soit victimaire, soit dominateur (donc injuste), alors exit le féminisme. Reste aux femmes politiques l'espoir d'être un jour nommées par la grâce du Prince, quitte à lui devoir en contrepartie fidélité et soumission, comme les ministres et secrétaires d'Etat de l'actuel gouvernement.

5. *L'égalité s'ils le veulent bien, mais surtout pas de sexisme inversé*

Penser qu'on fait un procès à Ségolène Royal parce qu'elle est une femme au lieu de se dire qu'elle est juste une femme incompétente, voilà qui relève à mon sens du machisme.¹²

Toute ressemblance avec « Le sexe présidentiel » serait (-elle) purement fortuite (?). C'est Marcela Iacub qui s'exprimait alors dans *Elle* pendant la campagne présidentielle. On connaissait jusqu'à présent la proximité de Marcela Iacub et d'Elisabeth Badinter en faveur d'une politique de l'individu héritée du libéralisme, contre la critique des mécanismes de domination. Ainsi, quand la première dénonçait « l'escroquerie féministe » qui déresponsabilise les femmes et exclut les hommes, la seconde, plus consensuelle recommandait : « l'objectif de l'égalité doit être poursuivi avec l'assentiment des hommes »¹³. Il suffisait donc de demander la permission... Toutes deux se rejoignent dans la critique de l'instrumentalisation d'un féminisme victimaire dont les victimes numéro un ne seraient autres que les hommes. On retrouve, dans « Le sexe présidentiel », un raisonnement similaire, à ceci près qu'ici ce sont bien les femmes qui sont victimes... des femmes. En effet, après avoir affirmé que nous en avons terminé avec le sexisme, « l'égalité effective des hommes et des femmes permettant aujourd'hui à tous d'accéder ou de prétendre aux plus hautes fonctions », Sylviane Agacinski émet pourtant cette réserve : « Je n'ai pas la naïveté de croire qu'il n'y a plus de trace de

misogynie dans notre pays et je sais qu'un certain machisme est loin d'être un apanage masculin ». Ainsi, si sexisme il y a, les coupables ne sont pas ceux qu'on croit.

Que ce soit sur la parité, le harcèlement sexuel ou encore la procréation, l'auteure de *Politique des sexes* s'était jusqu'ici tenue à distance de ce post-(anti)-féminisme français dont Marcela Iacub et Elisabeth Badinter sont les chefs de file. Pourtant, dans « Le sexe présidentiel », en refusant de « tomber dans un sexisme à l'envers »¹⁴, Sylviane Agacinski a contribué à remettre le sexisme à l'endroit. Le féminisme y est présenté au mieux comme un combat désuet, au pire comme une stratégie diabolique d'inversion de la domination. Les hommes y sont désignés comme les faux coupables du machisme, et les vraies victimes d'une longue erreur d'arbitrage. Or à qui profite le crime ? Mais aux femmes, bien sûr ! Alors ne nous y trompons plus : le machisme reste le meilleur service que l'on puisse leur rendre. Et pour cause, Sylviane Agacinski ne soutient-elle pas que c'est encore la « gaffe » misogyne de Laurent Fabius qui « a offert à la future candidate sa meilleure publicité » ? Le résultat de l'élection n'aura pas démenti la loi du genre : « les armes du faible sont toujours de faibles armes »¹⁵.

1 Sylviane Agacinski, « Le sexe présidentiel », *Le Monde* du 18 avril 2007.

2 Cf. Eric Fassin, « Le sexisme en campagne », *Libération* du 13 février 2007.

3 Cf. Clarisse Fabre, Eric Fassin, *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Belfond, 10/18, « Fait et cause », Paris, 2003, « Parité et discrimination positive », « Repères chronologiques », p. 73.

4 Sylviane Agacinski, « Le sexe présidentiel », article cité.

5 Formule de Catherine Achin et Elsa Dorlin, en référence au texte de la psychanalyste Joan Rivière « La féminité en tant que mascarade » (1929), dans leur article « J'ai changé, toi non plus. La fabrique d'un-e Présidentiable: Sarkozy/Royal au prisme du genre », publié sur le site de *Mouvements* le 16 mars 2007 (<http://www.mouvements.info/spip.php?article42>).

6 « L'homosexualité comme l'hétérosexualité, c'est une part d'identité. Je n'ai pas fait le choix de l'hétérosexualité, je suis né hétérosexuel », « J'ai une question à vous poser », TF1, 5 février 2007 (cf. Eric Fassin, « Je suis né hétérosexuel », repris dans *L'Inversion de la question sexuelle*, édition augmentée, Amsterdam, 2008).

7 Dixit Nicolas Sarkozy en personne, après avoir officialisé devant la presse sa liaison avec Carla Bruni, selon le *Canard enchaîné*. Voir l'entretien avec Eric Fassin, *infra*, p.313.

8 Sylviane Agacinski, « Le sexe présidentiel », article cité.

9 Voir Catherine Achin et alii, *Sexes, genre et politique*, Editions Economica, « Etudes politiques », Paris, 2007.

10 *Ibid.*

11 Charles Turgeon, *Le Féminisme français*, tome 1 : *L'Emancipation individuelle et sociale de la Femme*, L. Larose, 1902, cité par Florence Rochefort, « La séduction résiste-t-elle au féminisme ? 1880-1930 », *Séduction et sociétés. Approches historiques*, sous la direction de Cécile Dauphin et Arlette Farge, Paris, Seuil, 2001, p. 222.

12 *Elle* du 16 avril 2007.

13 *L'Express* du 24 avril 2003, cité par Eric Fassin et Clarisse Fabre, *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Belfond, 10/18, « Fait et cause », Paris, 2003, p. 154.

14 Sylviane Agacinski, « Le sexe présidentiel », article cité.

15 Lucien Bianco, « Résistance paysanne », *Actuel Marx*, 22, 1997, cité par Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p. 51.

L O O K F O R
T H E M O M E N T
W H E N P R I D E
B E C O M E S
C O N T E M P T

**WHO IS FREE
TO CHOOSE?
WHO IS BE-
YOND THE
LAW? WHO IS HEALED? WHO
IS HOUSED? WHO SPEAKS?
WHO IS SILENCED? WHO
SALUTES LONGEST? WHO
PRAYS LOUDEST? WHO DIES
FIRST? WHO LAUGHS LAST?**